



ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 11 FEVRIER À 15H00

MAISON DE LA CATALANITE
Place J.S. Pons. Perpignan



CENTRE LGBT+66
39, RUE DES ROIS DE
MAJORQUE
66000 PERPIGNAN

09.54.01.99.89
06.46.15.91.84
CONTACT@LGBT66.FR



Pourquoi une AG mixte ? (AGO/AGE)?

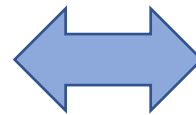
AG ORDINAIRE

Pour valider les décisions et orientations annuelles :

- Bilan d'activités 2022
- Bilan financier 2022
- Prévisionnel financier 2023
- Renouvellement du Conseil d'administration

Cette année pour valider 2 textes structurants :

- Nouveau Projet associatif**
- Nouveau Règlement Intérieur Associatif (RIA)**



AG EXTRAORDINAIRE

Pour valider la **révision des statuts** (obligation statutaire de faire une AGE) en lien avec Projet associatif et RIA



Déroulé du 11 février 2023

Horaires	Description	Intervenant.e.s
15h00	Ouverture de l'assemblée générale ordinaire (AGO)	
15h00 à 15h10	Mot d'accueil et rappel déroulé Rapport moral et bilan d'activité Questions/réponses + vote	Christel
15h10 à 15h20	Mot des invité.e.s institutionnel.le.s présent.e.s	A définir
15h20 à 15h30	Présentation du rapport financier et du prévisionnel Questions/réponses + votes	Fabrice
15h30 à 15h40	Présentation du projet associatif Questions/réponses + vote	Marie-Pierre
15h40	Interruption de l'AGO - Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire (AGE)	
15h40 à 16h00	Explication générale des nouveaux statuts et points d'attention Questions/réponses Votes par chapitre sur les nouveaux statuts	Christel + Marie-Pierre
16h00	Clôture de l'AGE - Reprise de l'AGO	
16h00 à 16h10	Présentation du RIA Questions/réponses + vote	Shane
16h10 à 16h30	Explication renouvellement CA Présentation des nouveaux candidats au CA	Christel Candidats
16h30 à 16h50	Vote sur les candidats au CA	Shane
16h30 à 16h50	Ateliers (3 ou 4) par thème sur les modalités des axes de développement	Un.e animateur.trice par thème
16h50 à 17h00	Proclamation des résultats	Christel
17h00	Pot de l'amitié	Hassan



Rapport moral 2022 (non soumis aux votes)

- Un contexte de changements importants en interne
 - L'intégration de l'association Licorne
 - Le pilotage des RH
 - Le changement de présidence

- Après 15 ans d'existence, un nouveau projet associatif pour construire le futur
 - Redéfinir nos valeurs , nos statuts et notre règlement associatif
 - Un nouveau nom
 - Une nouvelle devise

→ de nouveaux projets à créer avec vous !

→ et un anniversaire à fêter prochainement !!!!

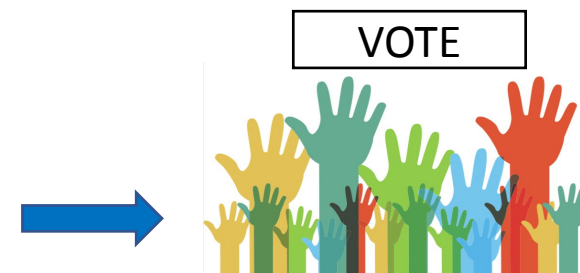


Bilan d'activité 2022

- Les actions phares de l'association
 - Les IMS en progression de +de 24%
 - La 6^{ème} éd. du festival du cinéma "Et Alors?!" - 22% d'entrées
 - Le succès de la 1ère Marche des Fiertés +/- 1500 participants.es

- Des actions en matière de Droits
 - Suivi des plaintes pour actes LGBT+ phobes + 14% vs N-1
 - 13 demandeurs d'asile accompagnés → 5 attestations

- Le retour des actions de convivialité et de partage
 - Si on buvait un coup
 - Les soirées jeux de société
 - Secret santa





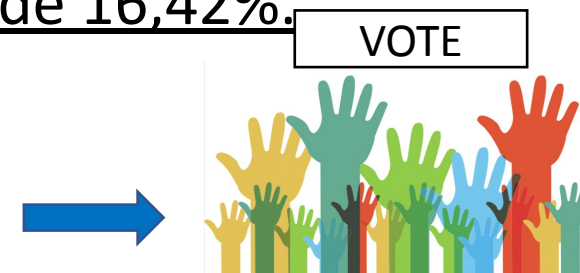
Rapport financier 2022

Le résultat de l'exercice 2022 d'un montant de 1894,82€ représente le bénéfice d'exploitation entre nos recettes et nos dépenses.

- Il est équivalent à celui de 2021 avec une hausse de 1,03%.

L'évolution de notre association en 2022 a été reconnue par nos partenaires institutionnels à savoir ; État, Région Occitanie, Département des Pyrénées Orientales, Perpignan Méditerranée Métropole...

- Cette reconnaissance nous a permis d'augmenter le montant des subventions récoltées et ainsi notre budget 2022 a progressé de 16,42%.





Prévisionnel financier 2023

Notre Budget prévisionnel 2023 d'un montant de 114.300€ soit +209,34% représente un grand virage pour notre association:

En effet nous avons obtenu l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement 2022/2023 versée par la DILCRAH d'un montant total de **74.877€** (28.177€ pour l'année 2022 et 46.700€ pour 2023).

Ce budget 2023 va contribuer à développer nos activités et à créer de nouveaux événements dans le département.

Il va nous permettre l'embauche d'un second salarié, d'un second contrat civique mais aussi d'optimiser notre accueil, l'écoute et notre présence sur le département.





Projet associatif- Statuts- RIA



PROJET ASSOCIATIF

= Fondements éthiques de notre association

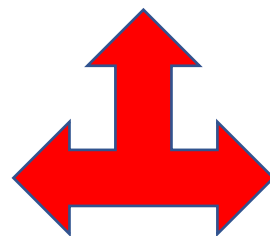
- ❖ Pour quoi sommes nous ensemble ? = Quelle société voulons nous ?
- ❖ Nos valeurs et principes éthiques = Au nom de quoi agissons nous ?
 - ❖ Objectifs et missions = Que voulons nous faire ?
 - ❖ Nos axes de développement = nos priorités actuelles



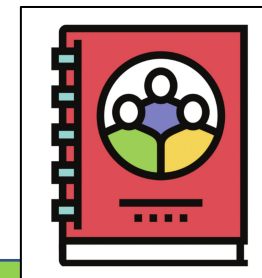
STATUTS

= Cadre juridique de l'Association

- ✓ Aspects administratifs et formels
- ✓ Articles obligatoires / loi de 1901
 - Déposés en Préfecture
 - Ne peuvent être modifiés qu'en AGE



Cohérence
D'ensemble



REGLEMENT INTERIEUR ASSOCIATIF

= Modalités de fonctionnement du quotidien

- ✓ de l'Association et des membres
- ✓ des différents organes (AG, CA, Bureau)
- ✓ des membres du CA et du Bureau



Projet Associatif



- ❖ Projet sociétal :
 - ✓ **Société juste, bienveillante et respectueuse de chaque personne**
 - ✓ **La diversité est une richesse**
- ❖ Valeurs : **JUSTICE, HUMANISME, SOLIDARITÉ**
- ❖ 5 Principes éthiques :
 - Bienveillance
 - Confiance réciproque
 - Partage
 - Co-construction
 - Militance
- ❖ Objectifs et missions :
 - **Représenter et défendre les intérêts des personnes LGBT+**
 - **Accueillir et accompagner**
 - **Lutter pour l'égalité des droits et contre les discriminations**
- ❖ Axes de développement
 - Renforcer le dynamisme interne
 - Développer les actions de solidarité
 - Soutenir le rayonnement extérieur
 - Renforcer la communication

CENTRE LGBT+66

**« Le droit d'être soi,
la force d'agir ensemble »**

Suspension de l'AGO



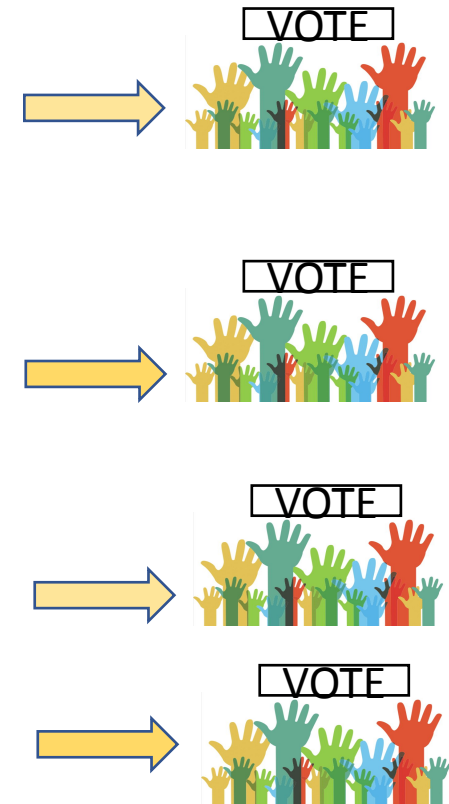


Ouverture AGE : Révision des statuts



- ❑ Beaucoup de simples reformulations ou déplacements (au sein des statuts ou vers le RIA) ;
- ❑ Nouvelle numérotation avec une présentation en 4 chapitres ;
- ❑ Principaux changements :

Chap. 1 Buts et composition de l'Association	<ul style="list-style-type: none">✓ Ajout d'un préambule sur l'articulation projet associatif-statuts-RIA✓ Art. 1 - nouveau nom = « CENTRE LGBT+66 »✓ Art. 2 - mise en cohérence des buts de l'Association avec le projet associatif✓ Art. 4 - création du statut de parrain ou marraine de l'Association
Chap. 2 Administration et fonctionnement	<ul style="list-style-type: none">✓ Art. 9 - les membres du CA sont élus <u>individuellement</u> pour 2 ans (renouvellement partiel chaque année)✓ Art. 10 - le Bureau est élu pour 1 an (et non plus 2)✓ Missions des membres du Bureau renvoyées et précisées dans le RIA
Chap. 3 Ressources	<ul style="list-style-type: none">✓ Art. 12 – ajout de nouvelles ressources possibles
Chap. 4 Dissolution	<ul style="list-style-type: none">✓ Nouvelle numérotation et déplacement d'article



Clôture de l'AGE et réouverture AGO



Règlement Intérieur Associatif (RIA)



Ce qui change par rapport à l'ancien texte :

- ✓ Ajouts sur le respect de la confidentialité et le droit à l'image des membres
- ✓ Précisions sur la qualité de membre
- ✓ **Charte de l'adhérent.e**
- ✓ Fonctionnement du Conseil d'administration
- ✓ **Charte des membres du conseil d'administration**
- ✓ Fonctionnement du Bureau et attribution de chacun des membres
- ✓ Création officielle du poste (optionnel) de Coordinateur.trice / secrétaire général.e

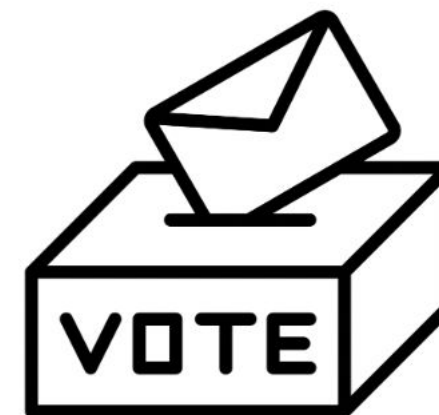




Renouvellement partiel des membres du CA

Présentation des candidat.e.s :

- ❖ Alexandre CATHALA
- ❖ Aurore COSTA
- ❖ Sophie DOMINGUEZ
- ❖ Shane DURAND
- ❖ Florian GALLEGO
- ❖ Jackie JARRY
- ❖ Stéphanie POULET



(Bulletin secret)



Ateliers participatifs

**Développer les
actions de solidarité**

**Renforcer
le dynamisme Interne
et
la communication**

**Soutenir
le rayonnement extérieur**



Proclamation des résultats et clôture AGO



Merci à tous.tes !